

Conseil municipal en date du 2 Juin 2020

Présents : Jacqueline Antonio, Valérie Codhant, Nicolas Mugain, Maurice Crouail, Fabrice Daure, Valérie Pecheyran, Sandrine Cloutier, Jonathan Hubert, Olivier Soubies, Fabien Fouquet, Philippe Guyomarc'h, Valéry Bizière, Guillaume Marque, Duizidou David

Absents/Excusés : Serge Lanouilh

1. Examen et vote des comptes administratifs 2019

M. Daure présente le fonctionnement général d'un budget communal.

- Budget COMMUNE

Fonctionnement :		Investissement	
Recettes =	647 933.20	Recettes =	229 221.42
Dépenses=	576 267.78	Dépenses =	166 932.68

Résultat Fonctionnement 2019 : + 71 665.42

Report résultat N-1 : 91 209.96

Résultat cumulé : + 162 875.38

Résultat Investissement 2019 : + 62 288.74

Résultat Investissement N-1 : + 109 144.10

Résultat cumulé : + 171 432.84

- Budget CENTRE COMMERCANT

Résultat 2019	
INVESTISSEMENT =	+ 25 132.93
FONCTIONNEMENT=	+ 39 145.31
RESULTAT GLOBAL =	+ 64 278.24

- Budget LOTISSEMENT DU STADE

Résultat 2019	
INVESTISSEMENT =	- 27 548.13
FONCTIONNEMENT=	- 50.75
RESULTAT GLOBAL =	- 27 598.88

- Budget LOTISSEMENT COMMUNAL

Résultat 2019	
INVESTISSEMENT =	0
FONCTIONNEMENT=	0
RESULTAT GLOBAL =	0

>> Le Conseil municipal vote à l'unanimité l'ensemble de ces comptes administratifs.

2. Vote du compte de gestion 2019

Les écritures des comptes de gestion établis par le Trésorier étant identiques à celles des comptes administratifs présentés précédemment, le Conseil Vote à l'unanimité ces comptes.

3. Affectation des résultats

- Commune

Report des excédents :

R002 : 62 875.38

R001 : 171 432.84

1068 : 100 000

- Complexe Commerçant

Report des excédents :

R002 : 39 145.31

R001 : 25 132,93

- Lotissement du stade

Report des déficits :

D002 : 50,75

D001 : 27 548,13

- Lotissement communal

Aucune affectation n'est à voter pour ce budget.

4. Vote des taux d'imposition 2020

Monsieur le Maire procède à la lecture des taux d'imposition applicables en 2019 sur la commune de Thèze et précise qu'avec la réforme de la taxe d'habitation, seuls 2 taux sont à voter cette année : le foncier bâti et non bâti.

>> Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux en vigueur et vote les taux suivants :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 20,05%
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 45,91%

Ainsi, le produit fiscal total résultant des taux votés s'élève à 138 193 €.

5. Examen et vote des budgets

- Budget COMPLEXE COMMERCANT

Fonctionnement :		Investissement	
Recettes =	48 830.31	Recettes =	28 932.93
Dépenses=	48 831.31	Dépenses =	28 932.93

- Situation de M. Vidot, boulanger:

M. le Maire indique que M. Vidot a mis fin à son bail de location le 12/05/2020 et a cédé son matériel à la commune pour un montant de 9 120€ TTC conformément à une estimation qui avait été faite ce début d'année par le bureau d'études RIOUBLANC.

En même temps, M. et Mme Vigliano ont signé un bail avec la commune pour occuper ce local.

>> La situation des commerçants a été évoquée plus globalement. Il a été décidé d'organiser une réunion avec eux de façon à ce que chacun puisse exprimer ses besoins éventuels suite à la crise sanitaire liée au Covid19.

- Budget LOTISSEMENT DU STADE

Fonctionnement :		Investissement	
Recettes =	27 600	Recettes =	55 148.13
Dépenses =	27 600	Dépenses =	55 148.13

- Budget LOTISSEMENT COMMUNAL

Fonctionnement :		Investissement	
Recettes =	71 000	Recettes =	71 000
Dépenses =	71 000	Dépenses =	71 000

- prêt de 71000euros : lecture de la proposition du CRCA. Sur 5 et 7 ans.

>> Le Conseil décide d'emprunter 71 000 euros sur 7 ans à l'unanimité.

- Budget COMMUNE

Fonctionnement :		Investissement	
Recettes =	695 191.38	Recettes =	349 728.84
Dépenses =	695 191.38	Dépenses =	349 728.84

6. Questions diverses

a) info CCLB

La CCLB installerait son conseil communautaire entre le 9 et le 10 juillet prochain.

2 candidats à la présidence de la CCLB : Jean-Yves COURREGES (Maire de Serres-Castet) et Bernard PEYROULET (Maire de Sauvagnon).

Puis des vice-présidents seront élus (10 mini 15 maxi).

Enfin, seront constituées des commissions où chaque conseiller pourra assister. M. le Maire les incite à travailler dans ces commissions et les tiendra informer pour qu'ils fassent part de leur souhait.

b) commissions communales

Après une présentation de chaque adjoint sur les objectifs de leur commission respective, il a été décidé :

M. Crouail Maurice, 1^{er} adjoint : *Commission urbanisme – voirie et réseaux* :

Membres de cette commission : Fabien Fouquet, Olivier Soubies, Guillaume Marque

Mme Pecheyran Valérie, 2^{nde} adjointe : *Communication, Culture, Jeunesse* :

Membres de cette commission : Sandrine Cloutier, Jacqueline Antonio, Philippe Guyomarc'h

M. Daure Fabrice, 3^{ème} adjoint : *Finances*.

Membre : Valéry Bizière

M. Mugain Nicolas, 4^{ème} adjoint : *Bâtiments communaux et Environnement*.

Membres de cette commission : Fabien Fouquet, Jonathan Hubert, Philippe Guyomarc'h, Valérie Codhant, Guillaume Marque

M. le Maire : *Sécurité, Maison pluridisciplinaire de santé et Présence médicale*

Membres de cette commission : Fabien Fouquet, Jacqueline Antonio, Valérie Codhant

Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h35

